

MONTIGNY-LES-VÉSOUL



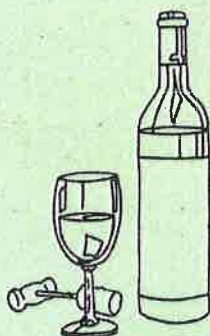
Infos Express MONTINOISES DECEMBRE 2020

Animation.....



ON ATTEND LE PERE NOEL. A l'initiative de la Municipalité, une boîte aux lettres très particulière a été mise en place devant la mairie. Cette boîte aux lettres pour le père Noël est destinée aux enfants, qui pourront déposer leurs courriers jusqu'au lundi 14 décembre.

PENSEZ A LA CUVÉE SPÉCIALE. A l'occasion des fêtes de fin d'année, suite aux festivités reportées de la remise des clefs de la chapelle de notre village, une « Cuvée des Dames Nobles 2020 » a été spécialement réservée par Frédéric Lornet, vigneron à l'Abbaye de Montigny-lès-Arsures, dans le vignoble du Jura.



Un « Trousseau » vin rouge de la récolte 2018, vivement conseillé, a retenu l'attention des organisateurs.

Vous pouvez en commander en complétant le coupon édité en page 3.

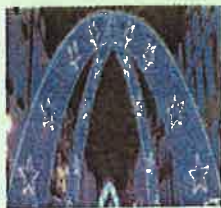
«L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération».

Colis



70 ANS. Les Montinois(es) âgé(e)s de 70 ans et plus ont été destinataires d'un courrier pour les inviter à recevoir un colis de Noël. Les personnes concernées qui n'ont pas été destinataires de ce courrier peuvent s'adresser à la mairie.

Noël



ILLUMINATIONS. Les décorations de fin d'année sont installées et resteront en place jusqu'au lundi 4 janvier 2021. La municipalité adresse ses sincères remerciements aux Montinois et Montinoises qui ont décoré leur maison pour les fêtes de fin d'année.

Association.....



L'assemblée générale de l'association Patrimoine et Mémoire, qui s'est tenue le samedi 5 décembre à la salle de la Bergère, a élu un nouveau bureau. Quentin Carlet succède à Danièle Clément à la présidence.

Environnement.....

FLEURISSEMENT. Le palmarès 2020 du concours des maisons, villes et villages fleuris organisé par le Conseil Départemental a été établi par le jury.

Compte tenu du contexte sanitaire, des membres de la commission « Embellissement du village » se rendront prochainement au domicile des lauréats pour leur remettre leur prix.



DECHETS VERTS. Issus des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts, ils sont sur le plan légal considérés comme des déchets. Les déposer dans un milieu naturel (forêt, talus, bordure de chemin...) est strictement interdit et passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros !

Dernièrement, un Montinois ayant reçu la visite des gendarmes en a été le premier surpris.

Rappel : Les Montinois peuvent les apporter chez Agri Compost, route de Scye (2ème porte) du lundi au vendredi (8h/12h-13h30/17h30) ou à la déchetterie de Pusey.

Communication.....



MAIL. Les Montinois qui désirent recevoir des informations relatives à leur quotidien (collecte des ordures ménagères, coupure d'eau, coupure de courant, ...) peuvent adresser leur adresse e-mail à la mairie. Ces informations pourront leur être communiquées rapidement.

Jeunesse.....

TRANSPORTS. A la demande de plusieurs collégiens et lycéens de notre village, avec le concours de la Communauté d'Agglomération de Vesoul, nous organisons une enquête à leur intention, le but étant de faciliter leurs déplacements pour les loisirs. Un maximum de réponses est souhaitable afin d'y donner une suite répondant à leurs attentes.

Un questionnaire annexé à ces Infos Express est à déposer en mairie avant le lundi 4 janvier 2021. Des questionnaires supplémentaires y sont également à votre disposition.



Bien vivre ensemble

TELEPHONE. 06.46.58.30.81 : Numéro de téléphone pour pouvoir alerter rapidement un représentant de la commune en cas de besoin urgent.



En cas de nuisances sonores, incivilités, démarcheurs, véhicules suspects, n'hésitez pas, ayez toujours le réflexe d'appeler le **17**. Seule la gendarmerie peut intervenir au domicile des particuliers.



BON DE COMMANDE

A compléter et à retourner à la mairie

Cuvée des Dames Nobles 2020

Nom prénom :

Adresse : Tél :

Je commande : 3 bouteilles à 11 € soit 33 € (*)

6 bouteilles à 11 € soit 66 € (*)

12 bouteilles à 11 € soit 132 € (*)

..... bouteille(s) à 11 € soit € (*)

Je joins un chèque de € à l'ordre du Trésor Public.

Date et signature :

(*) *Rayer les mentions inutiles*

ETAT-CIVIL

DEUILS.

André Mathieu est décédé le 15 octobre à l'âge de 70 ans. Il était le frère de Nicole Rutter, domiciliée rue des Chenevières.

Ses obsèques ont été célébrées le lundi 19 octobre à Vesoul.

Jean-Claude Franquin est décédé le 9 novembre à l'âge de 88 ans. Il était le papa de Valérie Henric, qui demeure rue de la Prairie.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Yvette Nosjean est décédée le 20 novembre à l'âge de 91 ans. Elle était la maman de Patrick Nosjean, demeurant rue des Mésanges.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 26 novembre à Besançon.

La municipalité adresse ses sincères condoléances à leurs proches.

Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...



Mairie : Le secrétariat de mairie est assuré le mardi de 14h à 15h, le jeudi de 17h30 à 18h30, les vendredis de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous, sauf jours fériés.

Fermeture exceptionnelle du secrétariat les jeudis 24 et 31 décembre 2020.

Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30, sauf jours fériés.

Tél : 03.84.76.54.50

Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

Bibliothèque : Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère sera ouverte, **sur rendez-vous à titre individuel**, le samedi de 10h à 12h, en s'adressant à la mairie, **sauf** les 26 décembre et 2 janvier.

L'accueil est assuré par Annie Lucarz.

www.montigny-les-vesoul.eu

*La municipalité souhaite aux Montinoises et Montinois
de Joyeuses Fêtes de fin d'année*